

## LITERARY NOTIONS

**Ionela-Camelia Dumitru-Petre**  
**PhD Student, University of Pitești**

*Abstract: In this paper I presented the evolution and meaning of some literary terms, defining them and highlighting their important aspects. I defined the terms: author and writer and presented their evolution. I define and present the evolution of the phrase traveling writer by appealing to the specialized studio and dictionaries. I proposed a typology for travel stories based on the works I have read over time and various specialized critical works.*

*Keywords: author, writer, traveling writer, typology for travel stories*

### « Auteur » et « écrivain » évolution et définition

En étudiant les œuvres littéraires de voyage écrites au XX<sup>ème</sup> siècle, on remarque une étroite liaison entre l'action de *voyager* et l'acte d'*écrire*, de mettre sur la feuille de papier les expériences vécues, les sentiments éprouvés, les connaissances acquises, les conclusions tirées, les bénéfices, les leçons apprises et les transformations subies. L'une des définitions données par le dictionnaire *Le Petit Robert* pour le verbe « *écrire* » est : « Transférer (des informations) dans un registre, une mémoire. »<sup>1</sup>, et pour le nom « *écriture* » est : « Opération par laquelle une donnée est transférée vers un registre, une mémoire »<sup>2</sup>. La définition donnée par le même dictionnaire pour le verbe « *voyager* » est « faire un voyage » et pour le nom « *voyage* » la définition est « déplacement d'une personne qui se rend en un lieu assez éloigné »<sup>3</sup>.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, le voyage manifeste une forte influence sur le voyageur qui subit un ample processus de transformation qui suppose la séduction, la transformation, la déconstruction pour avoir l'opportunité de produire des gens d'autre facture, des gens ouverts vers de nouveaux horizons, désireux d'aventures particulières, riches de sens et de découvertes tout à fait extraordinaires. Dès premiers voyages d'exploration à l'apparition de l'ethnologie et jusqu'à l'apparition du tourisme de masse au XX<sup>ème</sup> siècle, les auteurs – voyageurs offrent aux lecteurs des comptes rendus de leurs expériences de voyages. Pourtant au début du XX<sup>ème</sup> siècle, on remarque un changement essentiel au niveau de ce genre littéraire. On fait une nette distinction entre la personne qui voyage pour offrir à la fin un compte-rendu de son voyage et la personne qui voyage pour produire, pour écrire de la littérature. Cette distinction impose l'étude étymologique des mots : « *auteur* » et « *écrivain* ».

La distinction *auteur / écrivain*

En étudiant les sens et les évolutions de deux termes : « *auteur* » et « *écrivain* », on arrivera à comprendre la distinction entre les deux termes et leur liaison avec le récit d'une expérience en général et avec le récit de voyage en particulier. Du point de vue étymologique et historique au XII<sup>ème</sup> siècle le mot « *auteur* » apparaît sous la forme « *auctur* », il est emprunté du mot latin « *auctor* » qui signifie « celui qui accroît, qui fonde », dérivé de *augere* (« faire croître » dans le sens de « *augmenter* »). Au XVI<sup>ème</sup> siècle l'*authheur* est « an author, actor, causer, founder »<sup>4</sup>. L'auteur est perçu comme la personne qui se trouve à l'origine d'une création. Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, conformément au Dictionnaire de

<sup>1</sup> *Le Nouveau Petit Robert*, Dictionnaire Le Robert, Paris, 1993, p. 803

<sup>2</sup> Ibidem, p. 804

<sup>3</sup> Ibidem, p. 2706

<sup>4</sup> A Dictionarie of the French and English Tongues, Randle Cotgrave, version électronique <http://www.pbm.com/~lindahl/cotgrave/search/391r.html>

l'Académie Française, l'*auteur* fait référence à : « Celui qui est la première cause de quelque chose. / Il signifie aussi, inventeur. / Il se dit particulièrement, de celui qui a composé un livre. »<sup>5</sup> Le dictionnaire *Le Petit Robert* retient presque les mêmes précisions pour le mot « auteur » qui trouve ses origines dans le mot « autor » « celui qui est à l'origine de quelque chose » et vient du mot latin *auctor* « celui qui accroit, qui fonde ». On remarque quelques nuances, quelques variations en ce qui concerne la signification de mot « *auteur* » dans les siècles suivants : le XIX<sup>ème</sup> siècle et le XX<sup>ème</sup> siècle. Conformément au dictionnaire *Le Petit Robert*, l'auteur est la « personne qui est la première cause (d'une chose), qui est à l'origine (d'une chose) / personne qui a écrit (un livre), réalisé (une œuvre d'art). »<sup>6</sup>

D'après les définitions données à ce terme, on peut conclure qu'un auteur est à l'origine d'une chose, c'est la première personne qui a produit une certaine action / un certain fait, celui qui se trouve à l'origine de plusieurs écrits / œuvres littéraires. On remarque que ces définitions du terme « *auteur* » ne font aucune référence à la qualité du texte littéraire produit, aux particularités de la rédaction du texte, au statut que l'auteur a dans le déroulement des actions présentées. Le terme « *auteur* » offre des informations quant à celui qui se trouve à l'origine d'une action, d'un fait, d'un livre sans d'autres informations, repères, des références littéraires, narratologiques ou rhétoriques.

### **L'écrivain**

L'étude étymologique et historique du terme « *écrivain* » nous dévoile son apparition sous la forme *escribein* « copiste, scribe [stilus scribae] » dans la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle. Au XIII<sup>ème</sup> siècle on le trouve défini dans le Dictionnaire ORTOLANG comme : « scribe de sa propre production » ou « celui qui compose des livres »<sup>7</sup> qui vient du latin populaire *scribanem*, accusatif de *scriba* « greffier, scribe ». Si au XII<sup>ème</sup> siècle l'*écrivain* était perçu comme le descendant du scribe, peu à peu le sens du terme change, au début du XIII<sup>ème</sup> siècle l'*écrivain* est défini par Rutebeuf comme le « scribe de sa propre production » et dans la deuxième moitié du même siècle il arrive à définir la personne qui compose des livres.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, le *Dictionnaire Randle Cotgrave* précise que le mot « *écrivain* » vient du mot « *escrivain* » qui signifie « notarie, scribble, scrivener » qui vient du mot « *escrire* » qui signifie « to write, scribble, scribeit, to indite, decipher, pourtray, display ; couch or set downe in writing ; to make a book or work ». <sup>8</sup> Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le *Dictionnaire LE ROBERT DOCO EN LIGNE*, offre des définitions du mot *écrivain* en précisant que ces définitions sont issues du *Dictionnaire Universel de Furetière*, ainsi, le mot *écrivain* apparaît sous la forme *escrivain* et : « se dit plus particulièrement de celui qui est receu Maistre en l'art d'escrire / *escrivain* se dit aussi de ceux qui ont composé des Livres, des Ouvrages »<sup>9</sup>

Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, les œuvres littéraires acquièrent une valeur distinguée, elles ne sont plus de simples comptes rendus, elles véhiculent des idées, des principes, des valeurs sociales et morales, les œuvres représentent des sources de savoirs, de connaissances qui exercent un pouvoir moral au niveau des lecteurs. Pendant cette période de développement des œuvres littéraires dont on apprécie le bel esprit et les qualités esthétiques, morales et rhétoriques, on ne peut plus parler d'« auteur » comme le premier créateur, le producteur original de quelque chose. On commence à parler d'une personne qui exerce une certaine influence sociale qui véhicule des savoirs que les gens respectent. Donc, les créateurs

---

<sup>5</sup> Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1694, (version électronique) : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A1A0413>

<sup>6</sup> *Le Nouveau Petit Robert*, Dictionnaire Le Robert, Paris, 1993, p. 179

<sup>7</sup> Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue (électronique) : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/%C3%A9crivain/0>

<sup>8</sup> A Dictionary of the French and English Tongues, Randle Cotgrave, version électronique <http://www.pbm.com/~lindahl/cotgrave/search/391r.html>

<sup>9</sup> LE ROBERT DOCO EN LIGNE : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/ecrivain>

de ces œuvres commencent à être nommés « écrivains ». Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le siècle des Lumières, c'est-à-dire « à l'époque où s'accroît le prestige de l'individu qui expose sa subjectivité et qui met ses capacités d'intellect et d'écriture au service de l'opinion publique »<sup>10</sup>, l'écrivain a le statut d'homme de lettres. Le *Dictionnaire Larousse* (variante électronique) définit l'*écrivain* comme « la personne qui compose des ouvrages littéraires ; homme, femme de lettres (latin populaire *scribanem*, du latin classique *scriba*, scribe) »<sup>11</sup>. La mission de l'écrivain retenue par Marcel Proust dans *Temps retrouvés* est : „Écrire, est pour l'écrivain une fonction saine et nécessaire dont l'accomplissement rend heureux, comme pour les hommes physiques l'exercice, la sueur, le bain » (Marcel Proust, *Les temps retrouvés*, 1922, p. 902)

L'**écrivain** / l'**écrivaine** est la personne qui a la capacité de rédiger des œuvres littéraires ou scientifiques ou la personne qui a des compétences, des habilités dans l'art d'écrire. On dit d'*auteur* que c'est un terme plus général que le terme *écrivain*. L'auteur est toute personne qui est à l'origine d'une composition littéraire ou scientifique, un traité de géographie, d'histoire ou de mathématiques et l'*écrivain* est celui qui écrit des œuvres de belles lettres ou historiques qui excelle par son style, par la forme du langage employé, par la thématique choisie et par tout l'ensemble de l'ouvrage. Au long des siècles, on observe que la créativité, l'originalité, la qualité du style d'écriture, le contenu de l'écriture et les thèmes choisis à être abordés sont les traits qui différencient l'*auteur* qui est à l'origine de l'écriture de l'*écrivain* qui est la personne dont on apprécie le talent, la créativité et les qualités littéraires.

### ***Les traits du récit de voyage***

Les récits de voyage sont en général écrits à la première personne parce que c'est le voyageur lui-même qui fait la narration du voyage, le narrateur intradiégétique. À travers la narration à la première personne, le lecteur peut accéder directement à ce que le voyageur narrateur voit, découvre, sent et perçoit. Le récit de voyage peut être fait également à la troisième personne par un écrivain à qui le voyageur raconte ses expériences. Dans ce cas, on a à faire avec un narrateur extradiégétique, extérieur à l'histoire. Le récit de voyage est composé des séquences narratives, des séquences descriptives et parfois des séquences argumentatives. Les récits de voyage apparaissent dans la littérature sous différentes formes : - journal de bord, soit le récit est raconté au jour le jour, soit il est écrit à la fin du voyage, dans ce cas on parle d'un récit recomposé ; - compte-rendu si le récit est écrit après coup ; - lettres, les explorateurs préféreraient de présenter leurs expériences à travers des lettres ; - les carnets de voyages, il y a des voyageurs qui préfèrent partager les expériences vécues par des carnets de voyage qui peuvent être formés des collages, des textes, des images. Soit qu'on préfère le journal de bord, le carnet de voyage, les lettres ou toute autre forme, les témoignages des expériences de voyages sont précieux pour l'évolution de l'humanité et ont une grande valeur éducative et documentaire.

### ***Les écrivains voyageurs***

Le *Dictionnaire Littré* explique clairement la distinction entre « auteur » et « écrivain » ainsi « Auteur est plus général qu'écrivain ; il se dit de toute composition littéraire ou scientifique, en prose ou en vers : un poète en composant une tragédie, et un mathématicien en composant un traité de géométrie sont des auteurs. »<sup>12</sup> L'*écrivain* est défini en tenant compte de ses caractéristiques « Mais écrivain ne se dit que de ceux qui ont écrit en prose des ouvrages de belles-lettres ou d'histoire ; ou du moins, si on le dit des autres, c'est qu'alors on a la pensée fixée sur leur style : Descartes est un auteur de livres de philosophie et de mathématiques, mais c'est aussi un écrivain. Racine est un grand écrivain, par la même raison, parce que son style

<sup>10</sup> Zawisza E., *L'âge d'or du péri-texte : Titres et préfaces dans les romans du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hermann, 2013, p. 362

<sup>11</sup> Le Dictionnaire Larousse (variante électronique) <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9crivain/27747>

<sup>12</sup> Dictionnaire de la langue française d'Emile Littré (le dictionnaire Littré en ligne)

est excellent, car eu égard à la forme du langage employé on dira toujours que c'est un grand poète. »<sup>13</sup>

Après avoir dressé une image claire en ce qui concerne la différence entre les termes : *auteur* et *écrivain*, notre étude continuera avec l'exposition de l'étymologie du mot « *voyageur* ». Le terme « *voyageur* » trouve ses origines au XV<sup>ème</sup> siècle et vient du mot latin « *viaticum* » qui signifie « ce qui sert à faire la route, viatique » ou « voyage ». Au XVI<sup>ème</sup> siècle le *Dictionnaire de L'Académie Française* définit le mot « *voyageur* » comme celui « qui voyage en pays lointain ». L'époque de la Renaissance est une période de grandes découvertes et ouverture vers d'autres horizons ce qui influence l'imagination des voyageurs et ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine de la création littéraire et de l'écriture en général.

A l'époque de la Renaissance le voyage acquiert une autre valeur, une valeur éducative. Les gens sont stimulés à voyager par les nouvelles découvertes scientifiques, par le désir de connaître de nouvelles cultures, civilisations, idéologies ; les gens sont désireux de découvrir, de connaître, d'apprendre et faire des échanges culturels avec leurs voisins. Le nouveau but du voyage est celui d'entreprendre un voyage pour découvrir, pour interagir avec de nouvelles civilisations. Le XVII<sup>ème</sup> siècle se continue dans le même esprit, on voyage par curiosité et le voyageur poursuit le même chemin de la découverte et de l'enrichissement spirituel et culturel à travers les expériences vécues.

En ce qui concerne la qualité stylistique des écrits de ces deux siècles, on ne peut pas affirmer que nous avons à faire avec de la littérature parce que ce n'est pas une période propice à l'originalité, à la créativité littéraire ou à des créations subjectives ; les écrits de ces époques-là sont plutôt des comptes rendus descriptifs qui ont pour premier but fournir des informations réelles, objectives aux lecteurs, les instruire. Le XVIII<sup>ème</sup> apporte une nouvelle tendance d'aborder toute écriture. On remarque la tendance de tout redéfinir selon le principe de la raison. L'analyse, la critique sont les instruments employés dans le domaine de la littérature, y compris le récit de voyage.

Dans *L'Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, le voyageur est défini comme : « celui qui fait des voyages par divers motifs, et qui, quelquefois en donne des relations ; mais c'est en cela que d'ordinaire les *voyageurs* usent de peu de fidélité. »<sup>14</sup> La tendance est de douter sur la véridicité des faits racontés, de critiquer les événements, d'analyser l'authenticité du voyage. Parfois l'écrivain voyageur met son récit sous l'influence des récits de voyages de ses prédécesseurs et il arrive s'éloigner de son réel récit, ainsi la même encyclopédie mentionne en ce qui concerne les voyageurs que : « Ils ajoutent presque toujours aux choses qu'ils ont vues, celles qu'ils pouvaient voir ; et pour ne pas laisser le récit de leurs voyages imparfait, ils rapportent ce qu'ils ont lu dans les auteurs, parce qu'ils sont premièrement trompés, de même qu'ils trompent leurs lecteurs ensuite. »<sup>15</sup>

Le désir des contemporains de ces voyageurs était : « les protestations ... sont de ne rien dire que ce qu'ils ont vu, et les assurances qu'ils donnent d'avoir vérifié quantité de faussetés qui avoient été écrites avant eux, n'ont guère d'autre effet que de rendre la sincérité de tous les *voyageurs*, fort suspecte, parce que ces censeurs de la bonne foi et de l'exactitude des autres, ne donnent point de cautions suffisantes de la leur. »<sup>16</sup>

Dans l'ouvrage *Essais I, chapitre XXX, Les Cannibales*, Michel de Montagne critique le choix des écrivains voyageurs de ne pas dire la vérité, de ne pas être authentiques, de ne pas raconter simplement ce qu'ils ont vu, vécu : « Il nous faudrait des topographes, qui nous fissent

---

<sup>13</sup> Ibidem

<sup>14</sup> *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, ed. Denis Diderot and Jean le Rond D'Alembert.

<sup>15</sup> Encyclopédie de Diderot, version électronique - <http://xn--encyclopedie-ibb.eu/index.php/histoire/1745595419-histoire-des-pays/865154806-VOYAGEUR>

<sup>16</sup> *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, ed. Denis Diderot and Jean le Rond D'Alembert.

narration particulière des endroits où ils ont été. »<sup>17</sup> Le désir était de rendre la réalité exacte : « Je voudrais que chacun écrivît ce qu'il sait, et autant qu'il en sait : non en cela seulement, mais en tous autres sujets : Car tel peut avoir quelque particulière science ou expérience de la nature d'une rivière, ou d'une fontaine, qui ne sait au reste, que ce que chacun sait. »<sup>18</sup>

Michel de Montaigne apprécie les écrits qui présentent la vérité et il est pour le partage de la réalité, en gardant l'unicité et le spécifique de chaque peuple, de chaque lieu visité : « Or je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie, ce qui n'est pas de son usage. Comme de vrai nous n'avons autre mire de la vérité, et de la raison, que l'exemple et idée des opinions et usances du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, parfait et accomplie usage de toutes choses. Ils sont sauvages de mêmes, que nous appelons sauvages les fruits, que nature de soi et de son progrès ordinaire a produits : là où à la vérité ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice, et détournés de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages. »<sup>19</sup>

Au XVIIIème siècle, le but clair du voyage était éducatif, on voyage pour connaître, pour découvrir, pour acquérir de nouvelles compétences en rapport avec les autres et d'autres lieux. A cette époque-là, on remarque l'intérêt croissant pour l'*autre* et pour l'*ailleurs*, ces deux aspects arrivent à être la motivation du voyageur. Le voyageur veut partir ailleurs pour connaître d'autres gens et pour se connaître par le contact avec les autres, il veut découvrir d'autres espaces et se redécouvrir dans des espaces lointains.

A travers le XVIIIème siècle, en ce qui concerne les écrits de voyage, on remarque la préoccupation pour garder l'équilibre entre la réalité des choses découvertes, ce que le voyageur voit, observe, découvre et la manière de partager aux lecteurs les impressions des expériences vécues, le désir d'offrir aux lecteurs une certaine image de son expérience. Ce siècle se caractérise également par la prise de position critique de certains écrivains envers la manière dans laquelle les écrivains voyageurs choisissent de rédiger leurs écrits de voyage. Au XIXème siècle, le voyageur est « celui, celle qui a fait, ou fait de grands voyages. »<sup>20</sup>, dans l'époque où les voyages d'exploration et les expéditions sont de plus en plus fréquents. Vers la fin du XIXème siècle, en ce qui concerne l'exotisme, s'impose un nom, notamment Pierre Loti.

Tzvetan Todorov dans l'ouvrage *Nous et les autres*, souligne la différence entre deux écrivains qui ont publié leurs ouvrages pendant le XIXème siècle, Loti et Chateaubriand : « La plus grande différence consiste en l'intérêt bien fort dont témoigne Loti pour chacune de ces pays. »<sup>21</sup> Pour marquer la différence de perception entre les deux écrivains voyageurs, Tzvetan Todorov continue : « Chateaubriand rejetait avec mépris la suggestion d'apprendre la langue des peuples qu'il croisait ; au bout de quelques mois de séjour dans le pays, Loti parle le turc dans *Aziyadé*, le « tahitien » dans *Rarahu* et même le japonais dans *Madame Chrysanthème*. »<sup>22</sup>

Les voyages racontés par Pierre Loti dans ses œuvres le rend un vrai voyageur et suscite l'intérêt pour l'exotisme et l'érotisme dans l'époque. Tzvetan Todorov affirme que : « L'invention de Loti consiste à avoir fait coïncider exotisme et érotisme : la femme est exotique, l'étranger est érotique. »<sup>23</sup> Au XXème siècle, on observe un changement dans la définition du voyageur. Le voyageur ne voyage plus pour des raisons éducatives, commerce, exploration, découverte, échanges, mais on ajoute le voyage par plaisir.

---

<sup>17</sup> Montaigne, Michel de, *Essais I*, Paris, Gallimard, 1965, p. 303-304.

<sup>18</sup> Montaigne, Michel de, *Essais I*, Paris, Gallimard, 1965, p. 303-304.

<sup>19</sup> Ibidem

<sup>20</sup> *Dictionnaire de la langue française* d'Emile Littré, volume 1. 3 (XM Littré v1.3, le dictionnaire Littré en ligne). 1872-1877.

<sup>21</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les autres*, p. 409

<sup>22</sup> Ibidem, p. 410

<sup>23</sup> Ibidem

Le *Dictionnaire Larousse* définit le voyageur comme étant « Personne qui se déplace fréquemment hors de son pays, de son lieu de résidence, qui a l'habitude de voyager. » Dans Le Trésor de la langue française informatisé, le voyageur est défini comme : « Celui, celle qui se déplace, sur un parcours généralement préétabli, en empruntant un moyen de transport particulier » / « Celui, celle qui fait un ou des voyage(s) dans un but d'étude, de découverte, de détente. a) Savant, explorateur qui passe une partie de sa vie à visiter, étudier de nouvelles contrées et qui consigne par écrit le fruit de ses observations pour le transmettre à ses contemporains et aux générations futures. » ou « Personne qui voyage beaucoup, qui a une expérience approfondie des pays et des peuples visités. »<sup>24</sup>

## La typologie des récits de voyage

Les récits de voyages prennent différentes formes et s'inspirent souvent d'autres genres littéraires. La littérature de voyage apparaît sous diverses formes : récits, journaux intimes, carnets de bord, romans, mémoires et lettres. Par exemple l'écriture de voyage de Jules Verne met en évidence le roman de voyage, les *Lettres persanes* de Montesquieu met en exergue le roman épistolaire, *Le voyage en Orient* de Gustave Flaubert prend la forme des notes qui sont extraites de son carnet de voyage. Les récits de voyage se constituent par les grands textes comme : *Vers Ispahan* écrit par Pierre Loti, *Le voyage en Orient* écrit par Nerval, etc. Le grand nombre d'écritures de voyages et la diversité de formes de présentation de ce type d'écriture cause de grandes difficultés en ce qui concerne l'encadrement dans une catégorie.

Un premier classement peut être fait selon le type d'écriture adopté par l'écrivain voyageur.

**1. Le guide de pèlerinage** est le type de voyage le plus ancien ; il est apparu vers l'an mille et il se présente sous la forme d'un discours stéréotypé. Dans ce cas, la présentation était faite en latin et se réduisait à l'énumération de sanctuaires, de reliques, à la présentation des conseils pratiques et des avertissements. A la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, on remarque un changement dans la rédaction du guide de pèlerinage, les pèlerins après avoir pleinement accompli leur tâche spirituelle, à leur retour, ils osent dresser des descriptions distinguées de plus en plus profanes et même exotiques. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, *le tour pédagogique* se développe et donne la possibilité aux jeunes d'accéder à des connaissances politiques, artistiques, en accord avec les exigences mondaines de la société du XVII<sup>ème</sup> siècle. Ce tour pédagogique se trouve à la base du guide touristique, bien qu'il ne retienne que les villes, les villages parcourus comme étapes du tour et laisse de côté le parcours fait durant le voyage. *Le guide touristique* moderne a un but clair et précis, il propose aux lecteurs des itinéraires intéressants et attrayants, en faisant à la fois la promotion de la région envisagée.

## 2. Les rapports

### *Le récit diplomatique*

Le voyageur longtemps a été mandaté par une autorité pour entreprendre un voyage, ainsi il envoie les informations sous la forme d'un rapport. Le récit diplomatique représente le mélange de l'autobiographie et du rapport officiel. Dans cette catégorie peuvent être également encadrées les lettres de missionnaires. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on remarque la présence *des récits scientifiques* qui ont pour but la vérification des pensées déjà conçues et ils ont une forme bien structurée par un système bien établi de l'évolution de l'humanité. Le récit scientifique connaîtra un immense succès grâce aux découvertes extraordinaires des ethnologues, des géographes et des naturalistes. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, on rencontre les enquêtes sociales faites par les auteurs qui grâce à la croyance dans le progrès de tous les domaines, se proposent d'arracher

---

<sup>24</sup> Trésor de la langue française informatisé. <http://stella.atilf.fr/>

à la misère et à la disparition les pays isolés, oubliés par tout le monde. Ces enquêtes sociales relèvent les problèmes, dénoncent les abus, analysent les causes et proposent des solutions pour les problèmes identifiés.

### **3. Les récits autobiographiques**

Dans cette catégorie, on encadre de simples journaux jusqu'aux journaux d'introspection. Ce type de récit employé le plus souvent par le voyageur est le plus pratique parce que le voyageur ne se soucie pas de la composition de récit, ce qui compte est de marquer la date et le lieu. Le journal de voyage présente en fait un double voyage – le voyage extérieur et le voyage intérieur du voyageur. Le lecteur identifie facilement le narrateur et le voyage semble être vécu avec chaque mot écrit dans le journal.

### **4. Les voyages imaginaires**

Les voyages imaginaires sont inspirés par les récit de voyage qui connaissent un élan considérable à partir de l'an 1630, le but étant de divertir par le partage des aventures romanesques extraordinaires.

### **5. Les récits en images**

Les XIXème et XXème siècles sont influencés par l'apparition de nouvelles technologies, des moyens modernes employés durant les voyages qui offrent des voies nouvelles de capter et de reproduire un voyage. La photographie est l'instrument qui accompagne le voyageur en devenant son témoin, la preuve qui certifie les paroles et rendant authentique le récit de l'écrivain voyageur. Les écrits de voyages peuvent avoir comme point de départ différents contextes : historique, social, culturel, littéraire ou scientifique. Les expansions et les découvertes de nouvelles civilisations sont au centre des écrits de voyage et la narration est parfois ralentie par les descriptions.

François Affergan dans son ouvrage identifie quatre types de récit de voyage : - *le récit métonymique* « où la découverte de l'espace se limite aux frontières mais dans un processus de continuité sans interruption. »<sup>25</sup> ; - le récit synecdochique « où le parcours du personnage est utopique comme celui de Robinson. »<sup>26</sup> ; - le récit métaphorique est « un ensemble de ressemblances et de différences sélectives comme dans le récit de Gulliver »<sup>27</sup> et - le récit référentiel, dans ce type de récit « l'écriture du réel prend de l'ampleur. »<sup>28</sup> Après avoir rédigé cette typologie de récits, François Affergan propose une définition du récit de voyage qui englobe les quatre types de récit, en les contenant dans une certaine mesure : « Tout récit de voyage appartient aux quatre genres à la fois, à des degrés divers, ou plutôt il y participe de fait puisque le rapport sur le voyage effectué ou non est invérifiable complètement »<sup>29</sup>

Claude Reichler dans ses ouvrages affirme que le récit de voyages est composé de quatre constituants : la narration, le déplacement effectué, le voyageur et le lecteur. A ces quatre constituants, Evelyne Deprêtre par ses études ajoute encore deux : « l'enjeu du voyage (leitmotiv de l'auteur qui entre dans la construction chronologique du récit pendant le déplacement) et de l'altérité (la découverte de l'Autre). » Dans le récit de voyage, on remarque l'image de l'Autre se constitue par l'intermédiaire des trois points de vue : le point de vue de l'écrivain / auteur, le point de vue du narrateur et le point de vue du voyageur. Le récit de voyage met en relation les points de vue de l'écrivain, du narrateur et du voyageur avec la narration, les descriptions et des commentaires faits. Dans ce type de récit la rigueur doit être

---

<sup>25</sup> Le récit de voyage : quête et découverte dans Autoportrait avec grenade et dieu, Allah, moi et les autres de Sali, Bachi, Naima Merdji, article, p. 4

<sup>26</sup> Ibidem

<sup>27</sup> ibidem

<sup>28</sup> Ibidem

<sup>29</sup> Affergan, François, Exotisme et altérité, Paris, PUF, 1987, p. 121

l'objectivité parce qu'un récit de voyage a pour but le témoignage de la réalité, mais parfois les découvertes ne représentent le dévoilement de la réalité et elles sont imprégnées par la subjectivité de l'écrivain, le mot d'ordre est le factuel traduit par les expériences réelles, les souvenirs et les impressions de l'écrivain.

Dans le *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Ferreol et Jucquois affirment que : « Voyager, que les raisons soient d'ordre politique (révolution, émigration, exil, exode, déportation, épuration), intellectuel ou moral, matériel ou technique, c'est jouer subtilement de l'espace et du temps et accepter la perte du corps à corps avec sa terre et son lieu d'origine, le dépaysement. C'est reconnaître ses propres « désirs d'ailleurs » (Michel, 2000) nés, peut-être, de quelque rencontre ou de quelque lecture. »<sup>30</sup> Le récit de voyage est le point de rencontre de plusieurs types de discours et présente comme point essentiel la référence comme pacte fait entre le narrateur du voyage et le lecteur par lequel le narrateur s'engage d'offrir d'informations correctes de son voyage. Le récit de voyage engage deux types de rencontre de l'Autre : la rencontre avec les autochtones et la rencontre avec les lecteurs. Dans ce contexte, l'écrivain, le narrateur et se voyageur se constitue dans une unique personne qui expose sa rencontre avec l'Autre dans sa quête d'un autre espace. On remarque la perception différente d'un auteur à l'autre en ce qui concerne la description des expériences de voyages, en dépendant de la culture du voyageur, de la culture de l'espace visité, des natifs. Les expériences vécues durant les voyages sont les fondements de la création littéraire par la comparaison de cultures, des idéologies, mettant en exergue la richesse culturelle et intellectuelles de l'écrivain voyageur.

Le récit de voyage continue a occupé une place importante dans l'espace littéraire dans le XXIème siècle, les récits de voyage privilégiés dans les récits autobiographique sont de plus en plus récurrents et ont constitué une source d'inspiration du Moyen Age jusqu'à notre époque.

---

<sup>30</sup> Ferreol, Gilles et Jucquois, Guy, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003

## BIBLIOGRAPHY :

1. Affergan, F., *Exotisme et altérité*, Paris, PUF, 1987 ;
2. Ferreol, Gilles et Jucquois, Guy, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003 ;
3. Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire Le Robert, Paris, 1993 ;
4. Montaigne, M., *Essais I*, Paris, Gallimard, 1965 ;
5. Todorov, T., *Nous et les autres, La réflexion française sur la diversité humaine*, Editions du Seuil, 1989 ;
6. Zawisza, E., *L'âge d'or du péritexte : Titres et préfaces dans les romans du XVIIIe siècle*, Paris, Hermann, 2013.
7. Merdji, N., *Le récit de voyage : quête et découverte dans Autoportrait avec grenade et dieu, Allah, moi et les autres de Salim Bachi* ;
8. A Dictionarie of the French and English Tongues, Randle Cotgrave, (version électronique) <http://www.pbm.com/~lindahl/cotgrave/search/391r.html>
9. Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1694, (version électronique) <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A1A0413>
10. Ortolang – Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue (version électronique) : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/%C3%A9crivain/0>
11. Le Robert Doco En Ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com/d%C3%A9finition/crivain>
12. Le Dictionnaire Larousse (variante électronique) <https://www.larousse.fr/dictionnaires/fran%C3%A7ais/crivain/27747>
13. Dictionnaire de la langue française d'Emile Littré (le dictionnaire Littré en ligne)
14. *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, ed. Denis Diderot and Jean le Rond D'Alembert.
15. Trésor de la langue française informatisé. <http://stella.atilf.fr/>